

## LES AVANTAGES POUR VOUS, CONSULTANT

### 1. Droits préservés :

- ✓ Droits au chômage, prévoyance, retraite...
- ✓ Garantie à première demande pour le paiement du salaire par la **Compagnie Européenne de Garantie et Cautions** (en plus des AGS).
- ✓ Statut Cadre, salaire dès le premier jour travaillé
- ✓ Avance sur salaire au-dessus du minimum conventionnel (3500€)



### 2. Activités protégées

- ✓ Société certifiée **ISO 9001** par le Bureau Veritas Certification
- ✓ Flexi-Entrepreneur adhère au syndicat de portage salarial **PEPS**
- ✓ Bonne mutuelle d'entreprise (**Malakoff Médéric**)
- ✓ Responsabilité Civile Professionnelle (**MMA IARD**)
- ✓ Couverture multirisque pour les missions à l'étranger (**Europ Assistance**)



### 3. Vous pouvez vous consacrer pleinement à votre cœur de métier

- ✓ Vous évitez la création d'une structure juridique (SARL, SAS...)
- ✓ Flexi-Entrepreneur se charge de la gestion administrative (déclarations sociales, fiscales, facturation, paye...)

### 4. Le bien-être au travail (et le fun !)

- ✓ Petits déjeuners, apéros, soirées annuelles
- ✓ Séminaires de travail en France et à l'étranger...

### 5. Gain financier

- ✓ Frais de gestion au plus juste
- ✓ Offre transparente sans coûts cachés

### 6. Vous bénéficiez de services adaptés

- ✓ Formations, conseils
- ✓ Cartes de visite au format de la Société...

### 7. Le tout sans engagement !

- ✓ Vous pouvez arrêter notre collaboration sous 15 jours ouvrés

## LES AVANTAGES POUR VOTRE CLIENT

- ✓ Le Portage Salarial est totalement sécurisé. Votre Client évite le risque de requalification en CDI, le prêt de main d'œuvre et le délit de marchandage
- ✓ Se consacre à son cœur de métier sans se soucier des déclarations sociales
- ✓ Gain financier : évite le coût de l'intermission, frais de gestion accessible...
- ✓ Sans engagement à long terme